

Cesson-Sévigné

Une plateforme logistique de 10 ha serait en projet

Les évolutions du Schéma de cohérence territorial (Scot) ont été présentées par Guy Lemercier aux élus municipaux. Deux demandes de la Ville sont prises en compte : « L'exclusion du champ urbain de l'extension du golf, prise en compte pour le village de la Ménouriais, comme dans l'ancien Scot en espace urbanisé. » Il faut y ajouter une demande issue de l'enquête publique par un collectif d'habitants de réduire l'extension de la Zone industrielle sud-est à 20 ha (au lieu de 25) pour préserver le village du Chêne Morand.

La densité de 45 logements à l'hectare avait été critiquée par le

maire qui en avait contesté la légalité. Le président du Scot, Philippe Tourtellier, propose une nouvelle écriture : « L'urbanisation nouvelle à caractère résidentiel doit répondre à l'objectif d'atteindre ou dépasser une densité de 45 logements par hectare dans le cœur de métropole et de 25 logements par hectare dans la couronne ». Guy Lemercier se félicite de cette position « qui va dans notre sens... qui change le caractère prescriptif de la rédaction initiale ». Joseph Roze, le maire, insistera auprès de Philippe Tourtellier pour que la formulation soit « doit tendre à l'objectif d'atteindre » pour éviter tout

problème futur.

Une nouveauté est apparue sur les documents : « Le positionnement d'un carré de 10 ha dans le cadran sud-est [au sud de la rocade] de la commune en bordure de la future ligne TGV qui apparaît sur un plan a été communiqué après enquête publique », explique Guy Lemercier.

Le maire « estomaqué »

Un site conditionnel si la plateforme logistique, en lien avec la ligne LGV, ne pouvait se faire sur le site des Comptoirs Modernes. Joseph Roze s'est dit « estomaqué de

voir une nouvelle zone conditionnelle, plaquée sans information préalable à la commune, en réponse à une prospective de la SNCF, alors que la ligne LGV et dédiée aux voyageurs... alors qu'une zone logistique est prévue à Châteaubourg. »

Mickaël Heurtin, conseiller de la majorité et agriculteur, s'est inquiété de « la facilité des aménageurs d'étendre de 10 ha, toujours sur des terres agricoles, avec toujours plus de nuisances pour ce secteur ». Le vote du Scot du Pays de Rennes étant prévu le 18 décembre, la Ville va se pencher rapidement sur ce point.

Le maire exprime son soutien aux salariés de la société B2S

Le maire a lu au début du conseil municipal une déclaration de soutien aux employés de B2S.

« A l'occasion du conseil municipal, je tenais à vous faire part publiquement de mon étonnement et de ma vive émotion à la suite de l'annonce brutale de la

délocalisation du centre d'appel B2S situé dans la zone industrielle sud-est de Cesson Sévigné. 94 salariés cessonnais se trouvent dans une situation socioprofessionnelle incertaine car il semble qu'ils n'aient qu'un seul choix : partir travailler au Mans.

J'avais déjà exprimé mon soutien aux salariés de B2S après avoir reçu, le 26 septembre dernier en mairie, trois représentants des salariés de cette entreprise qui m'avaient fait part à l'époque de leur crainte. Je demande que la direction de la société B2S, qui

est le n°2 français de la relation client par téléphone, mette tout en œuvre pour revoir la fermeture du site cessonnais ou trouve des solutions de reclassement en concertation avec les salariés du site de Cesson. »

Les ateliers créatifs de Sylvie Faurre

Sylvie Faurre propose des ateliers de scrapbooking à la demande. Comme elle vient de s'installer, c'est elle qui s'adapte ! Elle propose ainsi des ateliers de découverte, prélabiles à l'apprentissage d'un plus large éventail de techniques. L'une de ses « élèves » nous raconte : « Je ne suis pas très bricoleuse. Mais sur les encouragements de ma fille, je l'ai accompagnée. Et maintenant, je trouve cette activité très intéressante et plaisante. Quand on arrive, tout est prêt. Le matériel nous attend, et l'on a chacun le sien ! Et puis Sylvie est là pour nous conseiller. » En effet, le scrapbooking demande un peu d'attention, de concentration et d'expérience pour trouver les idées qui permettront « de concevoir des albums originaux mettant en valeurs vos photos ».

Pour cela, Sylvie accompagne ses apprentis en scrapbooking



Sylvie Faurre reçoit chez elle, pour ses ateliers de scrapbooking.

père « leur apprendre une technique mais aussi leur offrir un

l'on oublie tout », conclut Sylvie.

■ Le 10^e marché de Noël

Samedi 1^{er}, dimanche 2 décembre, 10 h à 19 h, salle de tennis municipale. Le comité de jumelage s'est réuni pour finaliser la préparation du 10^e anniversaire du marché de Noël. Côté gastronomie, vingt exposants et soixante, pour les métiers d'arts. Pour la 1^{ère} fois, un véritable échange de coutumes aura lieu avec la participation de quinze waltropiens. Gratuit.

■ Concours de belote

Samedi 1^{er} décembre, 13 h 30 à 18 h, la Touche Ablin. Nombreux prix et partage du cochon. Renseignements : M.T Travers. Contact et réservation : 02 99 83 37 65.

■ Campagne des municipales

Réunion publique vendredi 30 novembre, 20 h 30, centre de loisirs (derrière la gendarmerie, face à la piscine), salle 1. Organisateur : Union Cesson 2008 avec l'aide de la Ville.